

**IL SERA TROP TARD
POUR NOUS AIDER**

QUAND NOUS SERONS MORTS

L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR
LES DROITS HUMAINS DANS LE SUD DE
MADAGASCAR FRAPPÉ PAR LA SÉCHERESSE

**AMNESTY
INTERNATIONAL**





Photo © Pierrot Men pour Amnesty International



Amnesty International est un mouvement rassemblant 10 millions de personnes qui fait appel à l'humanité en chacun et chacune de nous et milite pour que nous puissions toutes et tous jouir de nos droits humains. Notre vision est celle d'un monde dans lequel les dirigeants et dirigeantes tiennent leurs promesses, respectent le droit international et sont tenus de rendre des comptes. Essentiellement financée par ses membres et des dons individuels, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux. Nous avons la conviction qu'agir avec solidarité et compassion aux côtés de personnes du monde entier peut rendre nos sociétés meilleures.

© Amnesty International 2021
Sauf exception dûment mentionnée, ce document est sous licence Creative Commons : Attribution-NonCommercial-NoDerivatives-International 4.0.
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode>
Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative aux autorisations sur notre site : www.amnesty.org
Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice du copyright, le matériel n'est pas sous licence Creative Commons.

L'édition originale de ce document a été publiée en 2021 par
Amnesty International Ltd
Peter Benenson House, 1 Easton Street
Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni

Index: AFR 35/4809/2021
Original : anglais

amnesty.org

Photo de couverture :
© Pierrot Men pour Amnesty International

**AMNESTY
INTERNATIONAL** 



« IL NE NOUS RESTE PLUS QU'À ATTENDRE ICI QUE LA MORT VIENNE NOUS EMPORTER »

Le sud de Madagascar est en proie à une grave crise. La région du sud du pays, communément appelée le Grand Sud, est actuellement frappée par le pire épisode de sécheresse de ces 40 dernières années. Plus d'un million de personnes sont au bord de la famine, et des milliers d'autres subissent déjà des conditions catastrophiques proches de la famine.

La sécheresse a eu un impact désastreux sur l'exercice des droits humains pour les habitants de la région, avec des effets particulièrement graves sur leur santé. Les régions les plus gravement touchées par l'actuel épisode de sécheresse sont l'Anosy, l'Androy et l'Atsimo-Andrefana : 85 % des personnes en situation de crise y vivent.¹ De manière générale, ces trois régions, ainsi que la région de l'Analanjirifo, sont également celles qui sont les plus exposées aux conséquences du changement climatique sur la santé ; en effet, selon la Banque mondiale, elles présentent les capacités d'adaptation les plus faibles du pays en raison de leur isolement, d'un accès médiocre aux services de santé, d'un nombre insuffisant de professionnels de santé par habitant, et de faibles revenus.²

Une femme âgée à Ambazoa © Pierrat Men pour Amnesty International



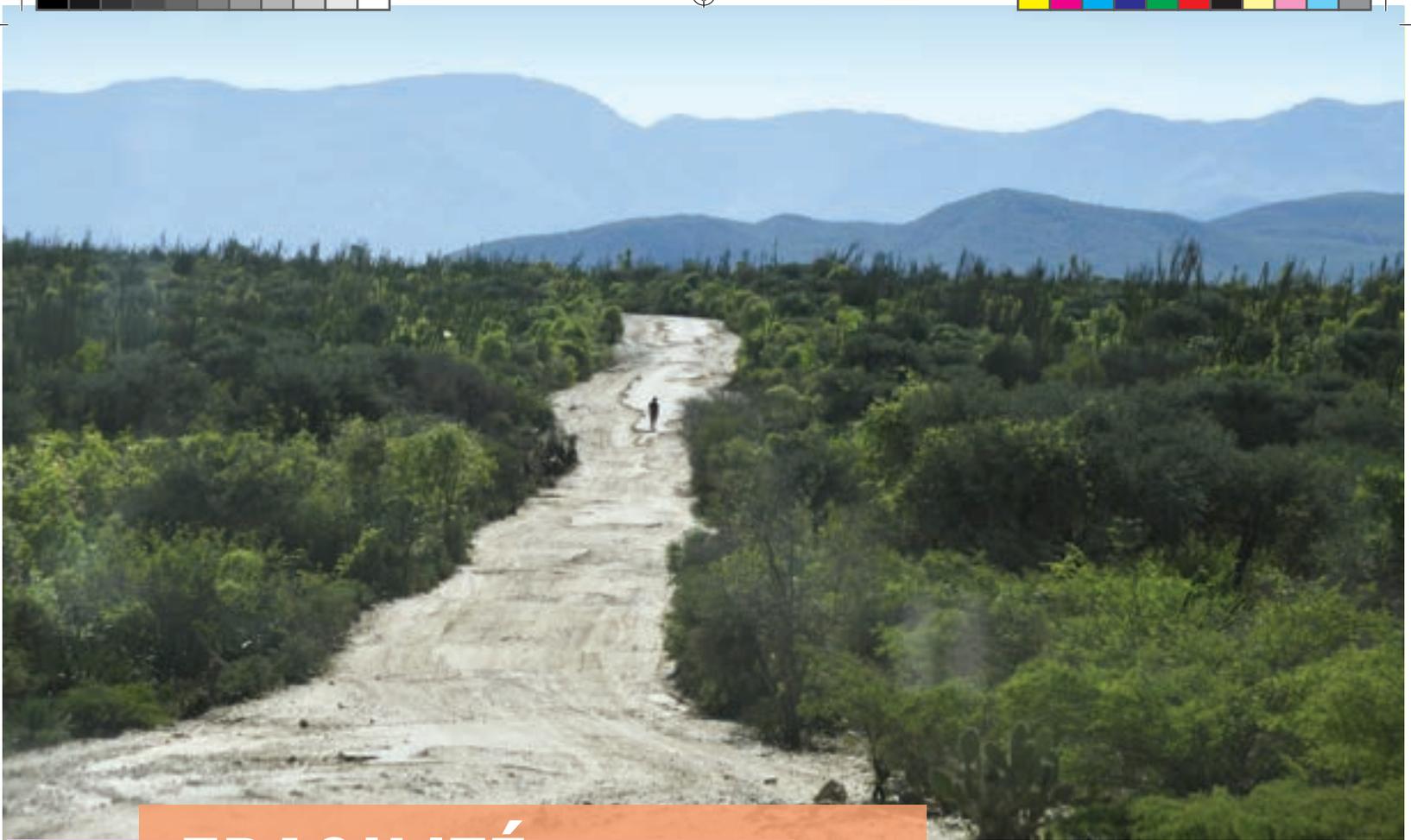
Le Programme alimentaire mondial (PAM) a observé qu'en conséquence directe de la sécheresse actuelle, la malnutrition s'accroît dans la région, et l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène est de plus en plus précaire. Dans le district d'Amboasary Atsimo, 75 % de la population sont confrontés à une « grave famine ». Dans les districts d'Ampanihy et d'Ambovombe, plus d'un quart des enfants souffrent actuellement de malnutrition aiguë.

« J'ai remarqué de nombreux changements. Avant, la pluie tombait de septembre à décembre, et on commençait les cultures en février. Cette année, la pluie n'est tombée qu'en février. Cela fait deux ans que rien ne pousse dans nos champs. »

LE MAIRE DE MAROALOMAINTY, LORS D'UN ENTRETIEN EN MARS 2021

Situé dans la zone tropicale, Madagascar est exposée aux cyclones tropicaux et à des pluies torrentielles, ainsi qu'à la sécheresse. Les recherches scientifiques tendent fortement à montrer que le changement climatique a probablement contribué à une hausse des températures dans le sud du pays, et réduit en parallèle les précipitations, ces deux phénomènes favorisant la probabilité d'épisodes de sécheresse.





FRAGILITÉ DU GRAND SUD

Même si partout à Madagascar des personnes sont touchées par l'extrême pauvreté, il existe d'importantes disparités selon les régions. Le sud de Madagascar – qui comprend trois régions : l'Atsimo-Andrefana, l'Androy et l'Anosy, avec une population de 3,5 millions d'habitant.e.s – est une très vaste zone aride qui présente des taux particulièrement élevés de pauvreté par rapport aux régions du centre et du nord de cette grande île. Les statistiques indiquent que 91 % de la population du Grand Sud vit en dessous du seuil de pauvreté, et la région souffre depuis longtemps d'un manque de financement et de ressources. La population dans le Grand Sud se trouve dans une situation défavorable à bien des égards, car ses moyens de subsistance se limitent essentiellement à la pêche et à l'agriculture de subsistance, qui sont à la merci des chocs naturels répétés, comme la sécheresse.

En raison de la forte proportion de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté dans le sud de Madagascar, la population est majoritairement très peu en mesure de faire face aux effets négatifs immédiats des épisodes climatiques extrêmes. Elle est également peu en mesure de s'adapter aux effets à long terme sur ses moyens de subsistance et aux répercussions que le changement climatique peut avoir sur l'économie du fait de son impact sur la production agricole, sur la pêche et sur le tourisme.

Un homme en train de cheminer sur une route dans le secteur d'Amboasary © Pierrot Men pour Amnesty International



LES PROFONDES INJUSTICES LIÉES À LA CRISE CLIMATIQUE

Même si la crise climatique est un problème planétaire, elle affecte de manière disproportionnée certaines catégories de personnes qui subissent des formes de discrimination multiples et croisées, ainsi que des inégalités structurelles. La crise climatique touche également de manière disproportionnée les populations des pays en développement, en particulier celles des États insulaires de basse altitude et des pays les moins avancés – comme Madagascar –, non seulement parce qu'elles sont exposées à des risques climatiques, mais également en raison de facteurs politiques et socioéconomiques sous-jacents qui amplifient les répercussions de ces événements.

Il s'agit d'une grave injustice : les populations des pays en développement sont celles qui sont les plus éprouvées par les effets du changement climatique, alors que ce sont celles qui ont le moins contribué à la crise climatique.





On ne dispose pour l'heure que de peu de preuves scientifiques sur les effets du changement climatique à Madagascar, mais l'île a été classée parmi les 20 pays les plus vulnérables au changement climatique entre 2000 et 2019. Par ailleurs, les projections scientifiques attirent l'attention sur le fait que Madagascar va probablement être touchée de façon disproportionnée par le changement climatique à l'avenir, alors même que le pays n'a lui-même contribué que de façon minime au changement climatique. Les projections climatiques actuelles indiquent que les épisodes de sécheresse risquent de s'aggraver dans le sud du pays en raison du changement climatique au cours des prochaines décennies, ce qui est très inquiétant pour la protection des droits humains.

Les ombres d'enfants dans le secteur d'Amboasary © Pierrot Men pour Amnesty International
Un homme dans un champ touché par la sécheresse à Andranosira © Pierrot Men pour Amnesty International





IMPACT SUR LA SITUATION DES DROITS HUMAINS

Les événements climatiques extrêmes, tels que la grave sécheresse qui sévit dans le sud de Madagascar, ont des répercussions sur un large éventail de droits humains.

Le fait que les Malgaches soient privés de la jouissance du droit reconnu par la communauté internationale à un environnement propre, sain et durable conduit aux innombrables incidences sur les droits humains observées dans le sud de Madagascar en proie à la sécheresse, notamment sur les droits à la vie, à la santé, à la nourriture, à l'eau et à l'assainissement.

« Ici, les gens manquent de tout. Tout le monde souffre : les enfants, les adultes, les jeunes. Mais je pense que ce sont les gens qui ont beaucoup d'enfants qui souffrent le plus. Et les femmes aussi... »

Des maisons dans le secteur d'Amboasary
© Pierrot Men pour Amnesty International

DROIT À LA VIE

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'entre 2030 et 2050, à l'échelle mondiale, le changement climatique va causer chaque année environ 250 000 décès supplémentaires dus à la malnutrition, à la malaria, à la diarrhée et au stress lié à la chaleur.³ Les zones dotées de faibles infrastructures, comme Madagascar, seront celles qui seront les moins en mesure de s'y préparer et d'y faire face en l'absence d'une assistance.⁴

Il n'existe pas de statistiques officielles exhaustives sur les décès liés à la sécheresse, mais les données obtenues par Amnesty International provenant de ses observations faites sur le terrain montrent que la sécheresse récurrente et prolongée a d'ores et déjà causé des morts dans le sud de Madagascar. Les témoins interrogés par Amnesty International ont souvent parlé de personnes de leur connaissance qui, selon eux, sont mortes à cause de la sécheresse, mais il n'a pas été possible de vérifier les causes exactes de ces décès. Cependant, des témoignages semblables ont été uniformément recueillis dans les différents secteurs où se sont rendus les chercheurs, en mars 2021.

Photo © Pierrrot Men pour Amnesty International

MISA, MÈRE DE SIX ENFANTS, A ÉGALEMENT DIT À AMNESTY INTERNATIONAL QUE DEUX DE SES ENFANTS SONT MORTS DE FAIM :

« Ils souffraient de la faim, alors ils ont mangé des cactus rouges, et ils sont morts. Je les ai amenés ici, chez le médecin, mais il était déjà trop tard. On mange à peine, parce qu'on ne gagne rien. Il y a des gens qui ont pitié de nous et qui nous donnent un peu de nourriture, par exemple une boîte de riz, quand ils reçoivent les dons du PAM. Je ne veux pas que mes autres enfants meurent. »⁵





DROIT À UNE ALIMENTATION SUFFISANTE

NOUS AVONS TOUT LE TEMPS FAIM

Selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), fin 2020 au Madagascar, plus d'un million de personnes ont été confrontées à une insécurité alimentaire aiguë⁶ durant la période allant d'octobre à décembre, et l'on s'attendait à ce que ce nombre continue de croître.⁷

Une grande partie de la population du Grand Sud vit d'une agriculture de subsistance et de l'élevage de bétail. Le manque d'eau dû à la sécheresse a considérablement réduit les rendements et dans certains cas, la capacité de poursuivre l'activité agricole. Le manque d'eau a également soumis le bétail et les cultures à un stress causé par une chaleur extrême. La baisse de la production a par ailleurs engendré une hausse des prix des denrées alimentaires. L'observation des marchés alimentaires a montré qu'en décembre 2020, les prix des denrées alimentaires de base étaient supérieurs à ceux de l'année précédente et aux niveaux moyens : par exemple, le prix des céréales a connu une hausse de 30 à 50 % par rapport aux prix moyens.⁸

Amnesty International a rencontré Sambesoa, qui est âgée de 23 ans, à Amboasary. Elle gagnait sa vie avec son mari et ses trois enfants, auparavant, en vendant des poulets et de l'eau, mais elle ne peut plus travailler et elle pouvait à peine payer de quoi manger.

« Cela fait un an à présent que tout est plus cher au marché, et il n'y a presque plus de choix. Depuis la sécheresse, tous les prix au marché ont augmenté parce que les gens n'ont pas pu faire de cultures et il n'y a pas eu de récolte. Avant, une boîte de riz coûtait 800 ariary, mais maintenant cela coûte 1000 ariary. Alors nous achetons moins de riz, et nous mettons plus d'eau dedans. »⁹



Les récoltes de citrouille, de pastèque, de melon et de feuilles de patate douce et de manioc ont été inférieures à la moyenne à cause de l'épisode de sécheresse fin 2020, et il a aussi été signalé qu'il était plus difficile de se procurer des figues de barbarie jaunes. En conséquence, les foyers vivant dans la pauvreté ont dû consommer des plantes sauvages atypiques comme des noix sauvages, des feuilles de cactus, du tamarin et des tubercules sauvages, considérés comme peu comestibles et plutôt dangereux pour les enfants et pour les femmes enceintes ou allaitantes.¹⁰

L'accès à la nourriture a considérablement diminué, tant en ce qui concerne la quantité que la qualité. Les enfants, les femmes et les hommes disent tous qu'ils mangent moins qu'avant, en plus petites quantités, moins souvent dans la journée, et une nourriture moins diversifiée qu'avant. La plupart des ménages mangent une fois par jour ; certains essaient de faire un deuxième repas dans la journée avec des feuilles de cactus, mais d'autres doivent se passer de manger pendant plus de 24 heures.

Oline Ampisoa, qui est âgée de 63 ans, a trois enfants et neuf petits-enfants. Son mari est mort il y a plusieurs années et bien que n'ayant pas d'emploi, elle tente de subvenir aux besoins de sa famille.

« Avant, on mangeait trois fois par jour. On mangeait du maïs, du sorgho, des patates douces et du manioc, mais maintenant, on ne trouve presque plus rien. Le matin et au déjeuner, on ne mange rien, ou alors de jeunes cactus. On enlève les épines, ensuite on les fait bouillir, et on les donne aux enfants. Parfois, quand je regarde mes enfants manger, je me mets à pleurer, mais je ne peux rien faire de plus. »¹¹



Les familles survivent en consommant les fruits des cactus pendant la sécheresse © Pierrrot Men pour Amnesty International



Oline Ampisoa chez elle, à Ambazoa © Pierrrot Men pour Amnesty International



BÉTAIL ET MOYENS DE SUBSISTANCE

Le bétail revêt une importance majeure pour les Antandroy et les autres peuples du sud de Madagascar, en tant que moyen séculaire d'accumuler des richesses, pour l'agriculture et le transport et aussi pour des raisons culturelles et spirituelles, en tant que « garantie de vie confortable après la mort »¹² Le fait de posséder du bétail constitue donc un filet de protection sociale à Madagascar, où le gouvernement ne procure aucune véritable sécurité sociale. Les gens élèvent aussi du bétail pour se nourrir et pour se procurer un revenu avec la vente des bêtes.

En raison de l'épisode de sécheresse persistant, les foyers pauvres ont dû vendre leur bétail et leurs autres biens productifs afin de pouvoir acheter de la nourriture.¹³ Mais les êtres humains ne sont pas les seuls à être affectés par la sécheresse : les animaux le sont eux aussi, et le bétail est souvent maigre et en mauvais état, ce qui fait encore baisser son prix à la vente. Les foyers les plus pauvres qui vendent leur bétail n'obtiennent pas autant d'argent qu'ils l'espéraient, et ils risquent en outre de subir pour les années à venir les effets négatifs de cette opération en raison de la valeur productive du bétail.

MOSA FAIT PARTIE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ CONTRAINTES DE SE SÉPARER DE LEUR PRÉCIEUX BÉTAIL.

« Il y a déjà eu des sécheresses par le passé, mais nous nous sommes débrouillés, car il nous restait de la nourriture des précédentes récoltes. Mais cette année, nous n'avions plus rien en réserve. Nous avons dû vendre nos zébus, mais nous n'en avons obtenu que 100 000 ariary. Ce n'est même pas suffisant pour acheter un sac de 50 kilos de riz, et même si nous pouvions acheter ce riz, nous n'en aurions pas assez pour un mois. J'avais 50 zébus. Mais j'ai perdu presque tout mon bétail à cause de la sécheresse. Ils sont presque tous morts de faim parce qu'il n'y avait plus de cactus pour les nourrir. J'en avais 50, et il ne m'en reste plus que quatre. En ce qui concerne les chèvres, j'en avais 120, et 80 sont mortes de faim. Elles n'avaient plus rien à manger. Mon avenir a été totalement détruit. Je faisais partie des gens riches, mais maintenant, je suis comme les sans-abris, il ne me reste plus rien, et mes enfants souffrent. »¹⁴





DROIT À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

Madagascar fait partie des pays ayant le moins accès à l'eau potable et à l'assainissement. Près de deux millions de personnes n'ont pas accès à des services d'eau potable dans les districts du Grand Sud.¹⁵ En raison des épisodes récurrents de sécheresse, le prix de l'eau a augmenté et il est donc extrêmement difficile pour les foyers les plus pauvres de se procurer de l'eau potable.

« La sécheresse a vraiment durement touché les gens ici. C'est la pluie qui nous aide à survivre et à faire pousser nos cultures. Quand il ne pleut pas, l'eau est très chère ici. »¹⁶

Nous avons appris au cours de nos recherches que les gens buvaient l'eau de mares boueuses, mais que ces mares se sont asséchées à cause de la sécheresse. Les problèmes liés à l'eau et à l'assainissement sont une cause majeure de maladie à Madagascar : en 2012, moins de 14 % de la population avait accès à un assainissement sûr, ce qui signifie que plus de 19 millions de Malgaches n'avaient pas accès à un assainissement adéquat en 2012.¹⁷





L'accès insuffisant à l'eau potable et aux installations sanitaires contribue également à l'augmentation de la malnutrition aiguë¹⁸ et d'autres problèmes de santé. Bien qu'ayant toujours vécu dans une région pauvre, les personnes interrogées ont dit avoir eu par le passé un meilleur accès à l'eau. Depuis que la sécheresse a frappé la région, elles doivent réduire leur consommation d'eau. Cela viole le droit à l'accès suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable à une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques de chacun.¹⁹

« Le bidon d'eau de 20 litres coûte 1000 à 2000 ariary. Je n'utilise qu'un bidon par jour, mais ce n'est pas assez. J'ai besoin de trois bidons par jour. Les personnes qui ont des enfants les envoient chercher de l'eau près de la mer, parce qu'il y a de l'eau sur la plage, on peut creuser des puits. On boit cette eau après l'avoir fait chauffer. Mais on ne peut rien cuisiner avec, car il n'y a rien à cuisiner. »

MAHONTANAE, 80 ANS, LORS D'UN ENTRETIEN AVEC AMNESTY INTERNATIONAL

Les femmes souffrent souvent de façon disproportionnée du manque d'eau, car dans de nombreuses sociétés, y compris à Madagascar, ce sont traditionnellement les femmes qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie à la tâche qui consiste à aller chercher l'eau. Amnesty International a mené un entretien avec Razainarisoa, qui a 54 ans et qui a expliqué qu'il lui faut trois heures de marche, à l'aller et au retour, jusqu'à Ambovombe, cette ville étant le lieu le plus proche où elle trouve de l'eau depuis que la région est frappée par la sécheresse : **« Il y a des mares, alors c'est là qu'on prend de l'eau »**, a-t-elle dit.



Une femme va chercher de l'eau dans le secteur d'Amboasary
© Pierrot Men pour Amnesty International

Les enfants sont eux aussi touchés de façon disproportionnée par le manque d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Selon l'ONU, actuellement 50 % des cas de malnutrition infantile sont liés à une eau insalubre et à un manque d'assainissement et d'hygiène.



Des enfants à Andranosira
© Pierrot Men pour Amnesty International



DROIT À LA SANTÉ

Les droits fondamentaux à la nourriture, à l'eau et à l'assainissement sont essentiels pour l'exercice de tous les autres droits humains, y compris le droit à la santé. Le

manque d'accès à la nourriture et à l'eau en quantité et de qualité suffisantes met gravement en danger la santé des personnes qui vivent dans les régions du sud de Madagascar où sévit la sécheresse. Les personnes qu'a rencontrées Amnesty International lors des recherches menées sur le terrain étaient souvent visiblement en mauvaise santé, très minces, et la majorité d'entre elles disaient souffrir de maux de tête et de diarrhée chronique, et se sentir malades de manière générale. Un homme a dit à Amnesty International :

« Avant, j'étais en bonne santé. Mais en ce moment, je porte ce gros manteau pour cacher ma maigreur. »²⁰

Les enfants sont frappés de façon disproportionnée par les problèmes de santé qu'engendre la sécheresse. Des parents ont dit à Amnesty International que leurs enfants souffrent de la faim, ont la diarrhée, vomissent et ont des maux de tête. Souvent, ils ne pouvaient pas expliquer de quoi souffraient précisément leurs enfants.

« Mes enfants sont presque tous malades. Par exemple, celui-ci a du liquide qui coule de ses oreilles, et l'autre a souvent des crises, comme un coma. L'une de mes filles était comme ça elle aussi, mais j'ai réussi à voir un médecin et maintenant elle va un peu mieux. »

SOAMOMEIE, UNE MÈRE. À AMBOVOMBE; LORS D'UN ENTRETIEN AVEC AMNESTY INTERNATIONAL. MARS 2021

Les personnes qui vivent dans le sud de Madagascar sont également exposées à des risques en matière de santé liés au changement climatique, notamment un risque accru de blessure, de maladie et de mort dû à des épisodes de chaleur plus intense, à des blessures et des problèmes de santé accrus provoqués par des événements climatiques extrêmes, et à des risques accrus de maladies liées à la nourriture ou à l'eau telles que le choléra et d'autres maladies diarrhéiques, et de maladies vectorielles comme la malaria.²¹

Les effets négatifs sur la santé des femmes sont disproportionnés. Plusieurs des effets sur les droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles ont été documentés. Figurent au nombre des principaux risques aggravés par la sécheresse : les violences liées au genre et la violence sexuelle, ainsi que le travail des enfants et le mariage des enfants, pour compenser la perte de revenus du foyer – le Grand Sud fait partie des régions du pays présentant les plus forts taux de mariage précoce²² Les informations disponibles font également état d'une augmentation des cas signalés d'enfants abusés et exploités.²³

Il est également à craindre que les événements climatiques extrêmes n'aient de graves répercussions sur la santé mentale des populations affectées, y compris sur celle des enfants, comme le syndrome de stress post-traumatique, l'anxiété ou la dépression, causés par le décès d'un membre de la famille ou encore par la perte d'un bien immobilier ou de moyens de subsistance.²⁴



DROIT À UN ENVIRONNEMENT SÛR, PROPRE, SAIN ET DURABLE

Le 8 octobre 2021, lors de la 48e session du Conseil des Droits de l'homme [ONU], 43 nations ont adopté la résolution 48/13, reconnaissant le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable en tant que droit humain.²⁵ Les Constitutions de 110 pays comprennent ce droit,²⁶ et des instruments régionaux relatifs aux droits humains le reconnaissent également.²⁷ Par exemple, l'article 24 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples dispose que « [t]ous les peuples ont droit à un environnement satisfaisant et global, propice à leur développement ».

La Charte de l'Environnement Malagasy prévoit dans son article 6 que :

« [t]oute personne a le droit fondamental de vivre dans un environnement sain et équilibré. »²⁸

L'actuel épisode de sécheresse montre très clairement qu'un environnement sain, y compris un climat sain, est indispensable pour vivre dans la dignité et en sécurité. Si le changement climatique aggrave à l'avenir les épisodes de sécheresse à Madagascar, comme le prévoient les projections des tendances, cela aura pour conséquence de rogner davantage encore le droit de tous les Malgaches de vivre dans un environnement sûr, sain, propre et durable.

ACCÈS À L'ÉDUCATION

Comme cela a été souligné plus haut, les enfants font partie des personnes les plus durement touchées par la sécheresse, en raison de leur métabolisme, de leur physiologie et des besoins spécifiques liés à la croissance.²⁹ Leurs droits à la vie, à la nourriture, à l'eau et à l'assainissement sont particulièrement menacés par la sécheresse, et par rapport aux adultes, ils sont affectés de façon disproportionnée par ses conséquences. En effet, ils souffrent non seulement des mêmes effets sur les droits humains que les adultes, mais aussi d'effets sur des droits fondamentaux spécifiquement liés à leur âge, comme le droit à l'éducation.

Cet état de fait est très préoccupant, car le Grand Sud était déjà marqué par un taux de scolarisation particulièrement faible. Amnesty International a rencontré de nombreux parents qui ont expliqué avoir cessé d'envoyer leurs enfants à l'école dès le début de la sécheresse, car ils avaient besoin d'eux pour le travail ou pour mendier de l'argent à cause de la perte de revenus de la famille, ou parce qu'ils ne voulaient pas que leurs enfants aillent à l'école l'estomac vide. D'autres familles ont migré à cause de la sécheresse, dans l'espoir de trouver ailleurs une vie meilleure, et les enfants ne pouvaient donc plus aller à l'école.

Un paysage devenu désertique © Pierrat Men pour Amnesty International





Amnesty International a également parlé avec d'autres parents, moins nombreux, qui ont dit avoir continué d'envoyer leurs enfants à l'école en dépit des circonstances, parce qu'ils accordent une très grande importance à l'éducation.

« Les enfants qui vont à l'école ne sont pas en bonne forme. Ils ont tout le temps sommeil. Ils sont fatigués et la classe ne dure pas longtemps. Et il y a des enfants qui ont dû cesser d'aller à l'école, et qui ont migré avec leurs parents dans une autre région. »³⁰

UN ENSEIGNANT ET PAYSAN DE LA COMMUNE D'ERADA

« Je ne vais pas à l'école en ce moment, mais quand je me sentirai mieux, j'y retournerai. Quand je mange du tamarin mélangé à de l'argile, j'ai mal au ventre, c'est pour ça que je ne vais plus à l'école. Parce que j'ai faim, quand je vais au lycée, je ne me suis pas à l'aise, et quand les professeurs expliquent quelque chose, j'ai toujours la tête ailleurs. »³¹

MOSA, ÂGÉ DE 17 ANS

À cause de la faim, certains parents ont dû faire des choix difficiles, décidant parfois de ne pas envoyer leur enfant à l'école quand ils pensaient que son mauvais état de santé ne lui permettait pas d'aller à l'école.

« Un grand nombre de nos enfants sont maigres à cause de la faim et de la sécheresse. Ceux qui en ont encore la force continuent d'aller à l'école. Mais je n'y envoie pas ceux qui sont trop maigres ; je ne veux pas qu'ils perdent connaissance là-bas. »³²

LE PÈRE DE 12 ENFANTS, DANS LE SECTEUR D'AMBAZOA



OLINE, QUI A 63 ANS ET QUI S'OCCUPE DE SES TROIS ENFANTS ET NEUF PETITS-ENFANTS, PENSE QUANT À ELLE QUE LA FAIM NE REPRÉSENTE PAS UNE RAISON SUFFISANTE POUR MANQUER L'ÉCOLE :

« Tous mes petits-enfants vont à l'école, même s'ils ont faim. Ils ramassent tout ce qu'ils peuvent trouver à manger sur le chemin, comme des feuilles de cactus et les petits fruits qui viennent de pousser. L'école se trouve loin d'ici, à huit kilomètres. Mais je ne peux pas accepter de les voir cesser d'étudier, parce que je sais que les études sont très importantes. »³³

Les effets des mois ou des années pendant lesquels ces enfants n'auront pas poursuivi leurs études se feront probablement sentir pendant toute leur vie.

Le droit des enfants à l'éducation est également en danger quand les parents ont perdu leur emploi à cause de la sécheresse.

Un enfant marche dans un champ
© Pierrot Men pour Amnesty International

« Avant, je gagnais de l'argent en vendant des poulets : j'en vendais cinq ou six par jour. Mais maintenant, je n'en vends presque plus. Les gens n'ont plus les moyens d'en acheter. Certains jours, je ne vends rien. Il y a aussi des jours où j'en vends un, mais je dois baisser le prix. Je n'ai donc plus l'argent nécessaire pour envoyer mes enfants à l'école. Ils n'y vont plus depuis un an. »³⁴

UNE MÈRE DANS LA RÉGION D'AMBOASARY





MIGRATION ET DÉPLACEMENT FORCÉ

La migration est une pratique courante en cas d'épisodes récurrents de sécheresse.³⁵ C'était la première fois que des personnes vivant dans le sud de Madagascar se résignaient à migrer, et beaucoup d'entre elles espéraient pouvoir retourner chez elles une fois que la situation serait devenue plus vivable. Malheureusement, cette stratégie de survie consistant à aller vivre en ville pour mieux s'en sortir s'accompagne de dangers, en particulier pour les jeunes filles et les enfants, exposés à des risques spécifiques.³⁶ Nombre de familles qui ont migré dorment maintenant dans la rue, ou dans n'importe quel espace libre qu'elles trouvent près des marchés

Un homme dans un champ avec son bœuf à Maroaompoty
© Pierrot Men pour Amnesty International





Damy a 16 ans. Avec ses parents, il a quitté sa région pour aller s'installer à Fort-Dauphin, une grande ville. Comme beaucoup d'autres personnes, sa famille a dû vendre une grande partie de ses biens pour pouvoir payer le voyage lui permettant d'échapper à la pauvreté dans laquelle elle vivait dans son village. Damy a été contraint de se soumettre au travail des enfants, et il travaille dans une mine de mica. Il fracasse de gros blocs de roche à mica, cette tâche étant considérée comme difficile et dangereuse. Il gagne 1 000 ariary par jour – plus que ce qu'il pourrait gagner en travaillant là où il vivait avant.

Une famille au marché de Fort-Dauphin
© Pierrot Men pour Amnesty International

« Je mourais presque de faim, là-bas. Je n'en pouvais plus. Donc, je suis ici depuis trois mois, et nous sommes venus parce que, chez nous, il ne pleut plus. Mes parents ne pouvaient plus me payer le lycée, et ils ont décidé de m'envoyer ici pour gagner un peu d'argent. Je suis venu avec ma mère. C'est la première fois que je migre. Notre village, ce n'est pas un endroit que nous voulions quitter, mais à cause de la sécheresse, nous n'avons pas eu le choix. Maintenant, on travaille ici, on tape sur le mica. C'est mieux ici que chez nous, parce que je peux gagner de l'argent. Je gagne environ 1000 ariary par jour. Chez nous, nous ne faisons qu'attendre que la pluie tombe. Nous n'avons rien emporté avec nous, à part les quelques vêtements que nous avons encore. Nous avons vendu presque tous nos champs pour pouvoir payer le voyage jusqu'ici. »³⁷

DAMY, ÂGÉ DE 16 ANS





RECOMMANDATIONS

La situation dans le sud de Madagascar nous rappelle cruellement que le changement climatique est déjà en train de causer de graves souffrances, et dans certains cas, des décès. Amnesty International demande donc à la communauté internationale, en particulier aux États les plus riches et à ceux qui sont les principaux responsables de la crise climatique, de prendre immédiatement les mesures adéquates pour s'acquitter de leurs obligations en matière de droits humains en réduisant de toute urgence leurs émissions et en apportant l'aide financière et technique nécessaire au gouvernement et à la société civile de Madagascar afin de soutenir les populations touchées.

Amnesty International appelle les autorités malgaches et la communauté internationale à renforcer les interventions de secours, y compris en fournissant une aide alimentaire d'urgence soutenue et régulière et l'accès à l'eau potable et salubre pour la consommation et l'usage domestique dans les zones rurales du Grand Sud.

Photo © Pierrot Men pour Amnesty International



AFIN DE REMÉDIER À CETTE CRISE QUI S'AGGRAVE, NOUS DEMANDONS AU GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR :

- de renforcer les interventions d'aide humanitaire dans le sud de Madagascar, y compris en fournissant une aide alimentaire d'urgence soutenue et régulière ainsi qu'un accès à l'eau potable et salubre pour la consommation et l'usage domestique, en demandant l'aide de la communauté internationale si nécessaire ;
- d'investir dans la protection sociale et les services sociaux pour atténuer la vulnérabilité face aux risques de catastrophes et au stress dus à des événements climatiques, et atténuer les effets de ces événements, et veiller à ce que les hommes et les femmes aient accès de façon égale à ces services et à ce que les besoins des femmes et des groupes marginalisés soient pris en compte ;
- de faire face au changement climatique et aux catastrophes en tant que facteurs de mouvements migratoires et de déplacements, et de prévenir et réduire le risque de déplacement lié au changement climatique, y compris en facilitant des migrations sûres et régulières en tant que stratégie d'adaptation ;
- d'élaborer, de financer de manière adéquate et de mettre en œuvre des stratégies de réduction et de gestion des risques de catastrophe, des systèmes d'alerte rapide et des plans de réaction aux situations d'urgence, tout en veillant à lancer des alertes en temps utile, de façon culturellement appropriée, accessible et inclusive, à ce que les besoins des populations les plus touchées soient pris en compte ;
- de travailler avec les médias locaux et communautaires pour garantir la diffusion d'informations fréquentes et claires sur les phénomènes météorologiques, les risques, les actions recommandées et l'aide disponible, en veillant tout particulièrement à ce que les populations les plus exposées aux effets des catastrophes aient accès à ces informations, notamment les personnes avec un handicap auditif, visuel ou autre, les personnes âgées et celles qui ont un accès restreint aux sources d'information – avec des interventions spécifiquement destinées à atteindre et protéger les populations isolées et marginalisées, et à favoriser leur autonomisation, afin d'accroître leur résilience face à des catastrophes naturelles ; et
- de rechercher une aide et une coopération internationales afin de prendre des mesures d'adaptations suffisantes pour garantir au moins un niveau minimum essentiel d'exercice des droits économiques, sociaux et culturels.

NOUS DEMANDONS À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE :

- de renforcer les interventions d'aide humanitaire dans le sud de Madagascar, y compris en fournissant une aide alimentaire d'urgence soutenue et régulière, ainsi qu'un accès à l'eau potable et salubre pour la consommation et l'usage domestique ;
- d'adopter de nouvelles Contributions déterminées au niveau national (CDN) ambitieuses, ainsi qu'une stratégie de réduction des émissions à long terme, en veillant à ce que celles-ci répondent à l'impérieuse nécessité de limiter autant que possible la hausse de la température mondiale moyenne pour qu'elle ne dépasse pas 1,5 °C par rapport au niveau de l'ère préindustrielle, et à ce qu'elles reflètent la responsabilité de chaque État dans la crise climatique et sa pleine capacité à réduire les émissions le plus rapidement possible ;
- d'apporter une aide financière, technologique et technique à Madagascar afin de garantir des mesures suffisantes d'adaptation au changement climatique de façon à assurer au moins un niveau minimum essentiel d'exercice des droits économiques, sociaux et culturels pour les personnes qui vivent dans le Grand Sud et dans les autres régions concernées ; et
- de fournir des ressources adéquates, notamment des fonds, des transferts de technologie et des conseils techniques pour faire face et remédier aux pertes et préjudices économiques et non économiques (à l'échelle individuelle, collective et de l'ensemble de l'économie) causés par le changement climatique partout à Madagascar, en agissant de façon urgente pour les populations particulièrement vulnérables du Grand Sud.

NOTES

- 1 Programme alimentaire mondial, Global Report on Food Crises – 2021 p. 171 wfp.org
- 2 Banque mondiale : Madagascar - Climate Change and Health Diagnostic, p. 17, documents1.worldbank.org
- 3 Organisation mondiale de la santé, Changement climatique et santé, who.int
- 4 Organisation mondiale de la santé, Changement climatique et santé, who.int
- 5 Entretien d'Amnesty International avec Misa à Ambondro, le 7 mars 2021
- 6 Correspond à la phase 3 de l'IPC
- 7 Integrated Food Security Phase Classification: Madagascar Grand South And Grand South East, ipcinfo.org p 1
- 8 Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine, fews.net
- 9 Entretien d'Amnesty International en face à face avec Sambesoa, à Amboasary, le 11 mars 2021
- 10 FEWS NET, MADAGASCAR Food Security Outlook - February to September 2021, fews.net p 3
- 11 Entretien d'Amnesty International avec Oline Ampisoa, à Ambazoa, le 6 mars 2021
- 12 Banque mondiale, The deep south, Constraints and opportunities for the population of Southern Madagascar towards a sustainable policy of effective responses to recurring droughts/emergencies, p. 16
- 13 Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine, fews.net
- 14 Entretien d'Amnesty International avec Mosa, âgé de 46 ans, à Mistangana Ambovombe, le 8 mars 2021
- 15 Soit 68 %, 62 % et 70 % de la population respectivement dans l'Atsimo-Andrefana, l'Androy et l'Anosy. Flash Appeal, Grand Sud, January – May 2021, p. 22, reliefweb.int
- 16 Entretien d'Amnesty International avec Miza Rasoanirina, âgé de 20 ans, à Ambazoa, le 6 mars 2021
- 17 Banque mondiale : Madagascar - Climate Change and Health Diagnostic, documents1.worldbank.org p 33
- 18 Integrated Food Security Phase Classification, Madagascar Grand South And Grand South East October 2020 - April 2021, décembre 2020, ipcinfo.org
- 19 Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Observation générale n°15
- 20 Entretien d'Amnesty International avec Votsora, à Ambazoa, le 6 mars 2021
- 21 GIEC, Fifth Assessment Report: WGII, p. 713; OMS, Climate Change and Infectious Diseases, 2003, who.int
- 22 58 % des femmes âgées de 20 à 49 ans dans la région de l'Atsimo-Andrefana se marient avant l'âge de 18 ans, 55 % dans la région de l'Androy et 45 % dans la région de l'Anosy, contre 37 % au niveau national. Multiple Indicator Cluster Survey (MICS), 2018, ghdx.healthdata.org
- 23 ONU, Madagascar - Grand Sud Humanitarian Key Messages, reliefweb.int
- 24 HCDH, Étude analytique sur la relation entre les changements climatiques et le plein exercice effectif des droits de l'enfant, 4 mai 2017, doc. ONU A/HRC/35/13, § 21
- 25 Voir undocs.org
- 26 Assemblée générale des Nations unies, Rapport du Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable, 30 décembre 2019, doc. ONU A/HRC/43/53, § 10
- 27 Voir l'article 24 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ; l'article 18 du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique ; l'article 11 du Protocole additionnel à la Convention américaine relative aux droits de l'homme traitant des droits économiques, sociaux et culturels (couramment appelé Protocole de San Salvador); l'article 38 de la Charte arabe des droits de l'homme, qui comprend le droit à un environnement sain dans le cadre du droit à un niveau de vie suffisant, qui assure le bien-être et une vie décente ; le paragraphe 28(f) de la Déclaration des droits de l'homme adoptée par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est en 2012 comprend le « droit à un environnement sûr, propre et durable » en tant que composante du droit à un niveau de vie suffisant. Voir également l'article 1 de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (convention d'Aarhus) de 1998, rédigée sous les auspices de Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, qui se réfère au « droit de chacun, dans les générations présentes et futures, de vivre dans un environnement propre à assurer sa santé et son bien-être » ; et l'article 4 de l'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes (Accord d'Escazú), conclu sous les auspices de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes et ouvert à la signature en 2018, qui prévoit que chaque Partie garantit le droit de toute personne de vivre dans un environnement sain.
- 28 Loi n° 2015-003 du 20 janvier 2015 portant Charte de l'Environnement Malagasy actualisée
- 29 Organisation mondiale de la santé, Un monde durable en héritage ? Atlas de la santé infantile et de l'environnement, 2017, who.int
- 30 Entretien d'Amnesty International en face à face avec Soja Tamesoa, à Erada, le 6 mars 2021
- 31 Entretien d'Amnesty International avec Mosa Valisoa, qui est âgé de 17 ans, le 10 mars 2021
- 32 Entretien d'Amnesty International en face à face avec Votsora Rambelo, à Ambazoa, le 6 mars 2021
- 33 Entretien d'Amnesty International en face à face avec Oline Ampisoa, à Ambazoa, le 6 mars 2021
- 34 Entretien d'Amnesty International en face à face avec Sambesoa, à Amboasary, le 11 mars 2021
- 35 IOM Madagascar: Evidencing the Impacts of the Humanitarian Crisis in Southern Madagascar on Migration, and the Multisectoral Linkages that Drought-induced Migration Has on Other Sectors of Concern, 2017, iom.int
- 36 ONU, Madagascar - Grand Sud Humanitarian Key Messages, reliefweb.int
- 37 Entretien d'Amnesty International avec Damy, âgé de 16 ans, à Fort-Dauphin, le 11 mars 2021



NOUS CONTACTER



info@amnesty.org



+44 (0)20 7413 5500

PRENDRE PART À LA CONVERSATION



[Amnesty](https://www.facebook.com/Amnesty)



[Amnesty](https://twitter.com/Amnesty)

[amnesty.org](https://www.amnesty.org)

AMNESTY
INTERNATIONAL

